

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section VII - Chapitre B. Cadre de référence et éléments informatifs - 1. Contexte National de Réforme	1	DP n°027	Allotissement et aperçu du périmètre global de la réforme	TECHNIQUE	Le chapitre en question partage un aperçu de l'allotissement choisi par PRODIGY pour mettre en oeuvre le programme de Réforme de l'Etat Civil et de l'Identité (RECI). Chaque demande de proposition représente 1 des lots du programme, donc chaque lot fait/fera objet d'un appel d'offres spécifique.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Avis spécifique du DAO-Point 6 (P. 3) et Section II - IP23.1 et IP26.1 (P. 57)	2	DP n°027	La proposition doit être remise au 29 avril 2024, nous estimons que la durée de préparation est trop courte. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons demander une prolongation de 30 jours. Notre demande est justifiée par le fait suivant: Dépendance extérieures: le dossier d'appel d'offres exige la soumission physique d'un grand nombre de documents en original venant des institutions bancaires et judiciaires. Les procédures et les délais de procuration de ces documents ne peuvent pas être influencés par notre entreprise	PROCUREMENT	En vue des multiples demandes d'éclaircissement reçus et à adresser par l'Acheteur, et afin de s'assurer que les éléments de réponses soient bien pris en compte dans les dossiers de soumissions, une demande de report de la date de soumission a été envoyée à la Banque Mondiale pour avis de non-objection. La demande est en cours de traitement et en attente de leur retour. En attendant leurs retours officiels, les dates mentionnées dans chaque DAO respectif sont maintenues.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	6. Les Propositions doivent être livrées à l'adresse ci dessous au plus tard le 29 Avril 2024 à 10h00 heure de Madagascar. (P.2)	3	DP n°027	Dans les autres appels d'offres internationaux auxquels nous avons pu participer récemment, le délai de préparation accordé aux soumissionnaires afin de préparer des offres de cette ampleur et de cette importance était généralement d'un minimum de deux mois. Aujourd'hui, en tant que leader mondial dans le domaine de l'enrôlement biométrique et de la gestion de l'identité, XXXX nous estimons humblement que la date de soumission initiale du 29 avril 2024 ne sert ni le meilleur intérêt du Gouvernement de la République de Madagascar ni celui des citoyens malgaches dans l'optique de bénéficier d'une solution d'enrôlement biométrique de premier ordre et au meilleur prix. Nous comprenons parfaitement l'importance de ce projet et nous pensons que votre estimé pays mérite les standards et la qualité les plus élevés pour une mission aussi importante, tout en tenant compte bien évidemment de vos contraintes spécifiques. Par conséquent, nous vous demandons humblement de prolonger de 4 semaines supplémentaires le délai de réponse.	PROCUREMENT	Répondu sur question n°2

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Selon article 18 de la section I (Instructions aux Proposants), il est mentionné que : 18.1 La ou les monnaies de la Proposition et les monnaies de paiement sont les mêmes. Le Proposant indiquera dans la monnaie du Pays de l'Acheteur la partie du prix de la Proposition qui correspond aux dépenses engagées dans la monnaie du Pays de l'Acheteur, sauf indication contraire dans les DPDP. 18.2 Le Proposant peut exprimer le prix de la Proposition dans toute monnaie. Si le Proposant souhaite être payé dans une combinaison de montants dans différentes monnaies, il peut indiquer son prix en conséquence, mais n'utilisera pas plus de trois monnaies étrangères en plus de la monnaie du Pays de l'Acheteur. Le DPDP (section II, IP 18.1) confirme l'instruction 18.1 sus-mentionnée. (Page 28 + page 55)	4	DP n°027	Auriez-vous l'obligeance de bien vouloir nous confirmer que le Proposant peut soumettre une offre en EUR ou en USD pour les éléments provenant d'un pays autre que Madagascar, et que le paiement desdits éléments sera effectué dans la même monnaie sans conversion avec la monnaie locale (Ariary), s'il vous plaît ?	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°29 du Webinaire : "La devise de paiement est celle de l'offre, mais les dépenses encourues dans le Pays de l'acheteur seront payées en Ariary."
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Selon section II (DPDP) 17.5(a) : L'incoterm utilisé CARRIAGE AND INSURANCE PAID TO : CIP-Antananarivo. Le lieu de destination finale est l'Ex bureau de l'Office des Transmissions Militaires de l'État (OTME), Andafiavaratra, Antananarivo 101 – MADAGASCAR. (Pg 55)	5	DP n°027	Sachant que dans les derniers appels d'offres internationaux pour des solutions d'enrôlement biométrique auquel nous avons participé, les clients ont remplacé l'ancien CIP par le nouveau, et plus avantageux pour l'acheteur, DAP. Considérez-vous de remplacer CIP-Antananarivo par l'incoterm DAP Antananarivo, s'il vous plaît ?	PROCUREMENT	Selon les termes validés et publiés dans la demande de proposition, l'incoterm CIP-Antananarivo sera utilisé.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Section III - CCAG article 12.5 : À moins que le CCAP n'en dispose autrement, la fraction en monnaies étrangères du Prix du Marché au titre des Biens et Services provenant d'un pays autre que le pays de l'Acheteur sera réglée au Fournisseur au moyen d'un crédit documentaire irrévocable émise par une banque agréée dans le pays du Fournisseur, et sera payable sur présentation à ladite banque des documents appropriés. Il est entendu que la lettre de crédit sera soumise aux dispositions de l'Article 10 de l'édition la plus récente des Règles et usances uniformes relatives aux crédits documentaires publiée par la Chambre de commerce internationale, à Paris. (Pg 303)	6	DP n°027	Sachant que le CCAP n'en dispose pas autrement, et par souci de clarté, est-ce que vous pourriez confirmer que tous les paiements en monnaies étrangères seront effectués par le moyen d'un crédit documentaire, s'il vous plaît ?	PROCUREMENT	Pour les paiements supérieur à 700.000 \$ USD, le projet passe par un paiement direct. Si paiement inférieur à ce montant, ce sera effectué par virement bancaire par le projet. Il n'y a pas lieu de crédit documentaire dans le cadre de PRODIGY.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Dans la présentation il est indiqué qu'au cours de l'évaluation technique il y aura une présentation du soumissionnaire. (Visio conférence du 8 avril 2024)	7	DP n°027	Lors de la visio-conférence du 8 avril 2024, vous avez indiqué qu'une présentation par le soumissionnaire de son offre aurait lieu durant l'évaluation technique. Auriez-vous déjà défini le programme et les conditions dans lesquelles devrait avoir lieu cette présentation, s'il vous plaît ? Si oui, pouvez-vous nous les communiquer, s'il vous plaît ? Si non, quand comptez-vous être en mesure de communiquer ledit programme aux soumissionnaires, s'il vous plaît ? En sus du programme nous souhaiterions idéalement connaître le délai entre la date de soumission de l'offre et la date de la présentation par le soumissionnaire ainsi que les critères d'évaluation de ladite présentation, s'il vous plaît.	AUTRES	Il y aura effectivement lieu de présentation des offres par chaque soumissionnaire comme mentionné dans les clauses de chaque DAO respectif, Cf Partie 1 - Section II - IP 39.9 : "A titre de mesures de qualification supplémentaires, (i) le Système d'information (et/ou ses composants/parties) proposé par chaque Proposant sera soumis à des essais de démonstration, des essais de références, des examens de documentation, et bien d'autres modalités de vérifications pertinentes, ainsi que (ii) les personnes qui en seront chargées et leurs modalités d'exécution. Dans les deux jours qui suivent l'ouverture des propositions techniques, les soumissionnaires seront invités à présenter, en ligne, ces différents éléments. Des éventuels recoupements des références inscrites par le Proposant dans leur proposition technique pourraient être effectués par le Client. Ces mesures seront utilisées aux fins d'évaluation des Propositions. A la fin du processus d'évaluation, la proposition la plus Avantageuse pourra également être soumise à des vérifications de performance complémentaires avant l'attribution du Marché."
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	SLA-EN03 Qualité des documents scannés Selon la mesure de l'indicateur : "L'indicateur peut être un cas remonté lors d'un contrôle en adjudication manuelle, ou constaté lors d'une vérification, ou encore rapporté à posteriori lors d'un audit.". (Pg 211)	9	DP n°027	Pouvez-vous confirmer que en effet ce contrôle n'est pas inclus dans le cadre de ce lot, mais plutôt dans le cadre du lot "Solution et Service IDMS clef en main pour la déduplication et la gestion de l'identité Unique à Madagascar", s'il vous plaît ?	TECHNIQUE	Confirmé. Mais ce SLA peut impacter les SLA le lot 7 si des cas de défauts dus aux système sont remontés par le lot 8 DP n°028 (par exemple des scanners ne fonctionnant pas correctement, ou des images tronquées par le kit).
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	SLA 001 - Disponibilité des applications Les objectifs des SLA sont décrits pour l'IDMS (Pg 220)	10	DP n°027	Pouvez-vous confirmer que cette exigence est uniquement applicable au lot "Solution et Service IDMS clef en main pour la déduplication et la gestion de l'identité Unique à Madagascar" et pas à ce lot-ci, s'il vous plaît ? Si non, pouvez-vous nous expliquer de quelle manière elle s'applique à ce lot, s'il vous plaît ?	TECHNIQUE	Non, elle s'applique à toutes les applications livrées dans le cadre de l'enrôlement, notamment la partie Serveur d'enrôlement (noté IDMS dans les objectifs de SLA)
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	SLA 003 - Temps d'arrêt planifié Le "Paramètre - Temps d'arrêt planifié" est indiqué pour IDMS (Pg 223)	11	DP n°027	Pouvez-vous confirmer que cette exigence est uniquement applicable au lot "Solution et Service IDMS clef en main pour la déduplication et la gestion de l'identité Unique à Madagascar" et pas à ce lot-ci, s'il vous plaît ? Si non, pouvez-vous nous expliquer de quelle manière elle s'applique à ce lot, s'il vous plaît ?	TECHNIQUE	Non, elle s'applique à toutes les applications livrées dans le cadre de l'enrôlement., notamment la partie Serveur d'enrôlement (noté IDMS dans les objectifs de SLA)

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	SLA 008 – Disponibilité, utilisation et performance du réseau Cet SLA couvre le réseau MPLS, les liens Internet et le réseau de réplication. Et SLA 009 - Latence du réseau Cet SLA couvre le réseau MPLS, les liens Internet et le réseau de réplication. (Pg 229)	12	DP n°027	Sachant que ces exigences dépendent des services Internet qui ne font pas partie du périmètre de ce lot, pouvez-vous confirmer que les SLA 008 et SLA 009 ne sont pas applicables à ce lot d'enrôlement biométrique, s'il vous plaît ? Si non, pouvez-vous nous expliquer de quelle manière elles s'appliquent à ce lot, s'il vous plaît ?	TECHNIQUE	Confirmer, les SLA 008 et SLA 009 ne sont pas applicables à ce lot 7 d'enrôlement biométrique
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	KIT_CONT_TABLETTE_UM écran en mode portrait à minima de 8" pouces (Pg 241)	13	DP n°027	Est-ce qu'il serait possible de proposer un kit avec un écran de 7 pouces, s'il vous plaît ? Cela rendrait le KUM encore plus léger et encore plus petit sans néanmoins affecter la lisibilité sur l'écran.	TECHNIQUE	Non, La taille de 8" est la taille minimum, une taille inférieure n'offrirait pas une taille suffisante pour la saisie des formulaires et le confort de l'utilisateur. Par ailleurs, l'autorisation de la taille inférieure défavoriserait financièrement ceux qui seraient conformes à la taille de 8".
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	KUM - Camera Elle doit avoir une résolution d'au moins 16 Mégapixels et être équipée d'un système flash à LED. (Pg 243)	14	DP n°027	Cette exigence d'une caméra avec une résolution d'au moins 16 Mégapixels n'est pas alignée avec l'exigence de la caméra du kit mobile qui est de 10 Mégapixels. Par ailleurs, notre département Achats n'a pas réussi à identifier de tablette avec une caméra ayant une résolution de 16 Mégapixels sur le marché. Sachant qu'une résolution de 16 Mégapixels n'est pas nécessaire pour que la photo d'identité soit conforme à la norme OACI, et que pour numériser une page A4 notre expérience montre qu'une caméra de 8 Mégapixels serait suffisante, accepteriez-vous d'aligner cette exigence sur celle du kit mobile et de demander une caméra d'une résolution de 10 Mégapixels, s'il vous plaît ?	TECHNIQUE	Il est bien noté que cette exigence fera partie des critères de notation technique mais ne sera pas éliminatoire. La demande d'aligner l'exigence à 10 Mégapixels sera évaluée en fonction des propositions reçues par l'Acheteur pour la tablette du KUM.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Kit Mobile Les kits d'enrôlement doivent être équipés d'une deuxième batterie en cas de sorties longues. (Pg 244)	15	DP n°027	Envisagez-vous, comme c'est le cas dans la plupart des kits d'enrôlement du marché, que la batterie de rechange soit gardée dans un étui, comme un petit sac à dos, en dehors du kit d'enrôlement, s'il vous plaît ?	TECHNIQUE	Oui, cela pourrait effectivement être envisageable si le sac est fourni.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	KIT_RECUCU_RECUCU Au terme de l'enrôlement, l'opérateur doit scanner le formulaire d'enrôlement portant le NUI puis le remettre à l'individu (Pg 246)	16	DP n°027	Est-ce que vous pouvez nous confirmer que le Gouvernement de Madagascar est en charge de fournir lesdits formulaires, s'il vous plaît ?	TECHNIQUE	Le design des formulaires sera défini pendant les ateliers de travail avec l'Acheteur. Mais les formulaires seront à imprimer par le Fournisseur.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	KIT_REPARATION Afin d'éviter des pertes de services, il y doit y avoir 2 niveaux de réparation - Les réparations sur le terrain - Les réparations sur le site central ... Lorsqu'une panne ne sera pas réparable sur le terrain, le kit doit être ramené au centre de réparation dans un atelier du fournisseur (ou de son partenaire) pour réparation. (Pg 255)	17	DP n°027	Est-ce que vous pouvez confirmer que le niveau de réparation "sur le terrain" sera directement effectué par les opérateurs (donc le Gouvernement de Madagascar), après avoir reçu la formation appropriée, et que seul le niveau de réparation "sur le site central" sera effectué par le fournisseur, s'il vous plaît ?	TECHNIQUE	Oui, le fournisseur devra assuré la formation nécessaire afin que le niveau de réparation "sur le terrain" puisse être directement effectué par les opérateurs fournis par le Gouvernement. Les éventuelles pannes hors de capacité des agents sur terrain seront couvert par le fournisseur après retour des kits au site central.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	SERVICES_FORMATION Le fournisseur doit former dans un premier temps des formateurs qui à leur tour forment les opérateurs (Pg 261)	18	DP n°027	Est-ce que vous pouvez nous confirmer le nombre de formateurs qui auront à être formés, s'il vous plaît ?	TECHNIQUE	Une formation de formateurs (référents) ne devrait avoir à former qu'environ 25 personnes, donc il faudrait prévoir de former à minima 100 formateurs avec les mêmes capacités et contraintes (pas plus de 25 formés en même temps)
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	OPERATIONS_ENROLEME NT Le Fournisseur doit fournir un système et un service clef en main, il doit être responsable d'exploitation, du support et de la maintenance du système et de ses équipements pendant toute la durée du contrat. (Pg 261)	19	DP n°027	Sachant que les opérations de recensement seront effectuées par le Gouvernement de Madagascar, est-ce que vous pouvez-vous confirmer que l'utilisation/exploitation du système d'enrôlement est bien en dehors du périmètre de ce marché, s'il vous plaît ? Si non, pouvez-vous nous indiquer quels services sont attendu de la part du fournisseur en plus du support et de maintenance, s'il vous plaît ?	TECHNIQUE	Les opérations d'enrôlement seront assurées par l'Acheteur. Pour le reste se référer au EN.LDT.09 - Exploitation, support, maintenance et garantie du système et des équipements

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	29.4 À moins que le CCAP n'en dispose autrement, la Période de garantie courra à compter de la date de Réception Opérationnelle du Système (ou de l'un quelconque des composants principaux ou Sous systèmes pour lesquels le Marché prévoit une Réception Opérationnelle distincte) et pour une durée de trente six (36) mois. (pag 330) et CCAG 1.1 (e) (xiii) La Période de services post-garantie est de vingt quatre (24) mois à compter de l'expiration de la Période de garantie. (pag 365)	20	DP n°027	Est-ce que vous pouvez confirmer la durée totale de la garantie, s'il vous plaît ?	PROCUREMENT	Comme le CCAP n'en dispose pas autrement, le CCAG 29.4 reste applicable : donc pour une durée de garantie de trente six (36) mois

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Section I - Instructions aux Proposants, Sous-section B - Contenu du Dossier de Demande de Propositions, Article 6. Section du Dossier de Demande de Propositions, il est mentionné que le Dossier de Demande de Propositions (DDP) est constitué des : - Instructions aux Proposants (IP), - Données particulières de Demande de Propositions (DPDP), - Critères d'Evaluation et de Qualification, - Formulaires de Proposition, - Pays Eligibles, - Fraude et Corruption, - Exigences du Système d'Information (et ses sous sections), - Cahier des Clauses administratives générales (CCAG), - Cahier des Clauses administratives particulières (CCAP), et - Formulaires du Marché (Pg 18 - 19)	21	DP n°027	<p>Est-ce que vous pouvez nous confirmer l'ordre de priorité entre, d'une part, les DPDP et les IP et, d'autre part, les Documents Contractuels du Marché (énumérés en Article 1.1 de l'Acte d'Engagement), s'il vous plaît ?</p> <p>A titre d'exemple, est-ce que les DPDP/IP prévalent sur les Documents Contractuels du Marché ou pas, s'il vous plaît ?</p> <p>Il ne semble pas clairement explicité que les DPDP et IP font partie des Documents Contractuels du Marché. Est-ce que vous pourriez clarifier ce point, s'il vous plaît ?</p>	PROCUREMENT	<p>Le DPDP prévale sur les IP et le CCAP prévale sur le CCAG.</p> <p>A noter que les DPDP/IP sont utilisés pour la préparation de l'appel d'offre, quant aux CCAG/CCAP pour la contractualisation du marché</p>

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	<p>Section II - Données particulières de demande de propositions, premiers paragraphes avant la sous section A. Généralités, il est mentionné que les DPDP "complètent, précisent, ou amendent les articles des Instructions aux Proposants (IP). En cas de conflit, les clauses ci-dessous [les DPDP] prévalent sur celles des IP." (Pg 51)</p> <p>L'Article 1. Documents contractuels de l'Acte d'Engagement stipule que les documents qui constituent le marché sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Acte d'engagement et ses Annexes, - le CCAP, - le CCAG, - les Exigences Techniques (y compris le Calendrier de Réalisation, - la Proposition et les Bordereaux de Prix remis par le Fournisseur, - le Code de Conduite pour le Personnel du Fournisseur, et - autres documents éventuels à insérer. <p>L'ordre de priorité des documents est celui dans lequel ils sont énumérés ci-dessus. (Pg 349)</p>	22	DP n°027	Est-ce que vous pouvez nous confirmer l'ordre de priorité entre, d'une part, les DPDP et les IP et, d'autre part, les Documents Contractuels du Marché (énumérés en Article 1.1 de l'Acte d'Engagement), s'il vous plaît ?	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°21

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Section VII. Exigences du Système de l'Information, Sous-section C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales, Sous Paragraphe 7. Niveau de services, sous-paragraphe "Application des pénalités lors des défauts de SLA", il est mentionné que pour la pénalité de montant fixe en cas de violation des SLAs applicables aux jalons basés sur des étapes, "l'assiette est égale à 2% multiplié par le Prix de la partie fixe du système [...]". (Pg 207)	23	DP n°027	A titre d'exemple, est-ce que les DPDP/IP prévalent sur les Documents Contractuels du Marché ou pas, s'il vous plaît ?	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°21
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Section VII. Exigences du Système de l'Information, Sous-section C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales, Sous Paragraphe 7. Niveau de services, sous-paragraphe "Application des pénalités lors des défauts de SLA", il est mentionné que pour "les SLAs applicables aux jalons pour basés sur des étapes, les pénalités forfaitaires applicables en cas de non respect des jalons sont constituées d'un (a) montant fixe et (b) d'un montant par retard".(Pg 207)	24	DP n°027	Il ne semble pas clairement explicité que les DPDP et IP font partie des Documents	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°21

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	CCAP, Section F. Garanties et Responsabilités, clause CCAG 28.2, il est mentionné que "Pénalité de retard : un demi de un pour cent (0,5 %) par semaine assorti d'un plafond égal à dix pour cent (10 %) du Montant du Marché au total". (Pg 337)	25	DP n°027	Contractuels du Marché. Est-ce que vous pourriez clarifier ce point, s'il vous plaît ?	PROCUREMENT	Le pénalité de retard est de 0,5% du montant total du marché par semaine assorti de retard, calculé sur la base du montant total du marché hors IMP. Et comme mentionné dans les termes : "28.2 - ... Lorsque le maximum de 10% de pénalité est atteint, l'Acheteur peut envisager de résilier le Marché, conformément aux dispositions de la Clause 41.2.2 du CCAG."
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Section VII. Exigences du Système de l'Information, Sous-section C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales, Sous Paragraphe 7. Niveau de services, sous-paragraphe "Application des pénalités lors des défauts de SLA", il est mentionné que pour "les SLAs applicables aux jalons pour basés sur des étapes, les pénalités forfaitaires applicables en cas de non respect des jalons sont constituées d'un (a) montant fixe et (b) d'un montant par retard". (Pg 207)	26	DP n°027	Qu'en est-il des SLAs pour lesquels il n'y a pas de jalons associés, s'il vous plaît ? Est-ce que la pénalité pour défaut de SLA pour lequel aucun jalon n'est associé est constituée uniquement d'un montant fixe, dont la formule est définie dans le paragraphe "Pour la pénalité de montant fixe", s'il vous plaît ?	TECHNIQUE	Les pénalités sont soit liées aux jalons soit au respect des niveaux de services (SLA)
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	SLA- service d'enrôlement qualité des données : SLA-EN 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09 (Pg 208)	27	DP n°027	Sachant que les opérations d'enrôlement sont de la responsabilité du Gouvernement de Madagascar, pouvez-vous nous indiquer dans quel cadre les pénalités mentionnées ci-contre pourraient-elles s'appliquer, s'il vous plaît ? Dans la mesure où elles seraient applicables, pouvez-vous nous indiquer comment elles seraient calculées, s'il vous plaît ?	TECHNIQUE	Dans le cadre des défauts de services, les analyses d'incidents peuvent conduire à identifier un défaut du système et donc qui rentre dans les SLA du lot 7 présent. Tous les SLA sont donc applicables au lot 7 présent dans la mesure où le système d'enrôlement peut être la cause des défauts.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Avis spécifique du DAO-Point 7 (P. 3) 7. Les Propositions doivent être accompagnées d'une « garantie de proposition » pour un montant de SEPT CENT VINGT NEUF MILLIONS ARIARY (MGA 729 000 000) ou CENT SOIXANTE DEUX MILLE US Dollars (162 000 USD) ou CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150 000 Euros) .	28	DP n°027	Pouvez-vous nous indiquer si une "garantie de proposition" émise via une banque française de premier rang serait acceptable, s'il vous plaît ?	PROCUREMENT	Toute garantie bancaire en provenance d'une source fiable et provenant d'un pays éligible sera acceptée. Toutes les garanties émises lors de la soumission seront par ailleurs vérifiées et authentifiées auprès de la banque ou l'institution financière émetrice par l'Acheteur.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
<p>DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY</p>	<p>Partie 1. Procédures d'appel à propositions, Section I. Instructions aux Proposants, Article 16. Documents établissant la conformité du Système d'Information, sous-article 16.2, il est mentionné que "Les documents apportant la preuve de la conformité du Système d'Information aux dispositions du DDP comprennent : [...] (e) un (des) contrat(s) séparés pour les Éléments de Coûts récurrents dont la soumission est demandée au Proposant dans les DPDP – IP 17.2." (P.25)</p> <p>Partie 1. Procédures d'appel à propositions, Section IV. Formulaire de proposition, D. Proposition Technique, Format de la Proposition technique, il est mentionné que "Conformément à l'article 16 .2 des IP, les documents apportant la preuve que le Système d'Information est conforme au Dossier de Demande de Propositions comprennent (mais ne sont pas limités à) : [...] (e) Tout marché distinct et exécutoire pour les éléments de Coûts Récurrents que les DPDP -article 17.2 des IP demande aux Proposants de proposer." (Pages 121 et 122)</p>	29	DP n°027	<p>Pourriez-vous clarifier ce que vous entendez par la fourniture d'un/de "contrat(s) séparé(s) pour les Éléments des Coûts récurrents" ou de "tout marché distinct et exécutoire pour les éléments de Coûts Récurrents", s'il vous plaît ? Est-ce que cela signifie que nous devons fournir un modèle de contrat comprenant des conditions d'exécution des services de support et maintenance par exemple, s'il vous plaît ? Le cas échéant, cela impliquerait que les services de support et maintenance et tous les autres services ou aspects considérés comme des Éléments de Coûts récurrents fassent l'objet d'un marché distinct du marché de fourniture et d'installation du système. Est-ce que vous pouvez confirmer, ou corriger, notre compréhension, s'il vous plaît ?</p>	<p>PROCUREMENT</p>	<p>Les coûts récurrents seront inclus dans le montant de l'offre et de contrat tel qu'il a été mentionné dans IP 17.2 : "Les Proposants « doivent » fournir un prix incluant les Éléments de Coûts Récurrents. Ces éléments seront inclus dans le montant de l'offre financière principale et seront utilisés pour la prise de décision lors de l'évaluation de l'offre."</p>

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	KIT_DEUXIEME_BATTERIE Les kits d'enrôlement doivent être équipés d'une deuxième batterie en cas de sorties longues. et KIT_NRJ_POWERBANK Les kits mobiles et ultra-mobiles doivent inclure une powerbank (ou onduleur ou un équivalent permettant de stocker l'énergie) permettant de recharger la tablette pour 2 jours d'opérations (potentiellement en plusieurs fois) - (Pages 244 et 250)	30	DP n°027	Est-ce que vous pourriez nous expliquer la différence entre ces deux exigences, s'il vous plaît ? Nous avons l'impression que ces deux exigences correspondent à la même demande ; est-ce que vous pourriez nous le confirmer, s'il vous plaît ?	TECHNIQUE	Oui, il s'agit bien de la même demande. Bien comprendre qu'il ne s'agit pas là de l'alimentation principale du kit mais bien d'une deuxième.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	KIT_ACC_USB_M L'ordinateur doit pouvoir utiliser une carte SD ou équivalent pour l'exportation des données en lieu et place des clefs USB, cela permettrait une meilleure sécurisation physique qu'un port USB. KIT_ACC_SUB_STICKS Le kit doit contenir 2 clefs USB d'au moins 128 Gb. (P.249)	31	DP n°027	Ces deux exigences semblent aborder de manière différente le même sujet, celui de l'exportation des données. Est-ce que vous pouvez nous confirmer, comme nous avons l'impression de le comprendre à la lecture de ces exigences, que vous préférez utiliser des cartes SD plutôt que des clés USB, s'il vous plaît ?	TECHNIQUE	Des clés USB sont acceptables pour les kits mobiles en lieu et place des cartes SD
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	LABORATOIRE_EXPERIMENTATION_KITS Le fournisseur doit fournir 2 tablettes biométriques compatibles (P. 262)	32	DP n°027	Est-ce que nous pouvons fournir seulement 2 tablettes pour le KUM compatibles avec IDVS, s'il vous plaît ?	TECHNIQUE	Oui

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	En tant que lot coordinateur de l'ensemble du système et des services d'identification, le fournisseur de ce lot sera attendu et évalué sur sa capacité à intégrer les différents autres projets tout en restant dans les indicateurs prévus par le projet. Une attention particulière sera portée au niveau de l'évaluation sur la démonstration de cette flexibilité et cette coordination (P.158)	33	DP n°027	Est-ce que vous pourriez préciser cette exigence, s'il vous plaît ? En effet, nous avons l'impression qu'elle est plutôt relative au lot 11 "Un lot pour l'assistance en maîtrise d'ouvrage - pilotage et coordination des lots" mais nous pouvons nous tromper.	TECHNIQUE	Nous parlons ici de la méthodologie mise en place pour être capable de s'adapter dans le but de l'intégration avec les autres lots. Ceci sera pris en compte lors de l'évaluation.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Dans le périmètre de l'Acheteur 3. Facilitation de visite sur sites (P.181)	34	DP n°027	Pouvez-vous confirmer que les Datacenters (principal et site de secours) seront localisés à Antananarivo ?	TECHNIQUE	Oui ou sa périphérie immédiate.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Dans le périmètre du Fournisseur, notamment : 2.b- Services de supervision et de responsabilité globale de l'atteinte des objectifs des opérations. (P.181)	35	DP n°027	Est-ce le fournisseur sera responsable de la logistique entre les points de collecte des données et leur transfert aux serveurs régionaux ? Si oui, prière de préciser la liste des points de collecte et les serveurs régionaux (afin de calculer la distance)	TECHNIQUE	Non, il est prévu que la logistique entre les différents points de collecte des données soient pris en charges par l'Acheteur.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Le système d'alimentation du kit doit être capable de maintenir tous les appareils opérationnels pendant 12 heures de fonctionnement. Les kits ne doivent pas dépendre d'une alimentation électrique directe pendant leur utilisation ; ils doivent être équipés d'un système d'alimentation autonome permettant une autonomie complète d'utilisation pendant au moins 8 heures par jour. (Pg 241, 249)	36	DP n°027	L'exigence n'est pas cohérente. Nous comprenons que l'autonomie complète de travail de 8 heures est requise pour les deux types de kits, mobile et ultra-mobile. Cela peut être prolongé davantage avec une batterie de rechange supplémentaire dans chaque type de kit. Pouvez-vous confirmer que notre compréhension est correcte?	TECHNIQUE	Oui, il faut que le système d'alimentation du kit doit être capable de maintenir tous les appareils opérationnels pendant au moins les 8 heures de travail. La capacité opérationnelle de 12h sera appréciée.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Les accessoires nécessaires pour assurer la continuité de l'énergie (câbles, deuxième système d'alimentation, rallonges, etc.) doivent être fournis et doivent pouvoir être rangés dans le kit pendant le transport. La batterie externe doit être transportable dans le sac à dos (accessoires pour le kit mobile). (Pg 244, Pg 250)	37	DP n°027	L'exigence n'est pas cohérente. Nous comprenons que la batterie supplémentaire peut être fournie à l'extérieur du kit dans un sac à dos. Pouvez-vous confirmer que notre compréhension est correcte?	TECHNIQUE	Oui, une batterie supplémentaire peut être fournie à l'extérieur du kit dans un sac à dos.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Les kits mobiles doivent permettre de positionner l'opérateur et l'individu à enrôler assises autour d'une table en L ou en face à face.. (Pg 244)	38	DP n°027	D'après l'image illustrée de la conception de référence, nous comprenons que la recommandation porte sur une conception en forme de L, l'utilisateur étant assis à 90 degrés par rapport à l'opérateur. Veuillez donc confirmer que le soumissionnaire doit concevoir le kit mobile avec une orientation à 90 degrés entre l'utilisateur et l'opérateur.	TECHNIQUE	Oui, le soumissionnaire doit concevoir le kit mobile avec une orientation à 90 degrés entre l'utilisateur et l'opérateur comme indiqué sur le schéma. En effet, la position en L permet une meilleure supervision de l'appliquant notamment lors de la prise biométrie. De plus elle permet d'optimiser l'espace utilisé par les opérations (1 demi table au lieu d'une table complète) ce qui est un point important en zone rurale.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Les kits doivent offrir un moyen d'acquisition de la signature de la personne enrôlée pour impression ultérieure sur la carte CNI.(Pg 245)	39	DP n°027	Veuillez confirmer que l'exigence ici est de capturer la signature sur une tablette pour le kit mobile et sur l'écran de la tablette à l'aide d'un stylet pour le kit ultra mobile. Il est important de le confirmer car l'utilisateur est censé apposer une signature physique sur le formulaire d'inscription papier qui est scanné lors de l'inscription. Veuillez donc confirmer si l'utilisateur est censé signer sur le formulaire papier physique ainsi que numériquement sur un bloc de signature ou sur l'écran de la tablette à l'aide d'un stylet pour les kits mobile et ultra-mobile respectivement.	TECHNIQUE	Nous ne voulons pas un scan de la signature sur le formulaire papier, mais plutôt qu'elle soit capturée par un moyen électronique pour avoir une bonne qualité et un traitement automatique.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Les kits doivent être équipés d'une fermeture à clef. 2 jeux de clés seront remis (Pg 246,247)	40	DP n°027	Nous pouvons proposer une serrure à chiffres. Cette solution présente de nombreux avantages par rapport à une serrure et à deux clés. Chaque kit peut avoir sa propre combinaison numérique, d'où un code de verrouillage unique. De plus, il n'est pas nécessaire de stocker les clés ou de les perdre. Pouvez-vous confirmer que cette option convient?	TECHNIQUE	Une serrure (ou un cadenas) à code avec chiffres pourra convenir.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	équivalent pour l'exportation des données en lieu et place des clefs USB, cela permettrait une meilleure sécurisation physique qu'un port USB. Le kit doit contenir 2 clefs USB d'au moins 128 Gb. (Pg 249)	41	DP n°027	L'exigence n'est pas cohérente. Nous comprenons que l'ordinateur portable n'a pas besoin d'avoir un emplacement pour carte SD (normalement disponible uniquement dans les tablettes) et que l'ordinateur portable aura un disque SSD de 1 Go intégré et en plus 2 disques USB de 128 Go chacun. Pouvez-vous confirmer que notre compréhension est correcte?	TECHNIQUE	La compréhension est correcte. Répondu sur la question n°31
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Inscription: C. Paiement - Conditions de paiement CCAG 12.1 - (Section IX Pg.332-334)	42	DP n°027	Il y a une divergence dans l'allocation totale en pourcentage pour les catégories de paiement indiquées dans les conditions de paiement de l'appel d'offres. Chacune de ces catégories a des pourcentages spécifiés à payer en fonction du coût de la catégorie, plutôt que du montant total du contrat. Cependant, après calcul, il semble que la somme finale des pourcentages pour les catégories ne soit pas équivalente à 100%.	PROCUREMENT	Selon les termes de la Partie 3 - Section IX - Chapitre C. Paiement - Conditions de paiement (Clause 12 du CCAG) : - L'avance représentera 20% de l'offre du Prix du Marché, à l'exclusion de tous les Coûts récurrents - L'intégration complète du Système représentera 10% de l'offre du Prix du Marché, à l'exclusion de tous les Coûts récurrents - Les 70% restant à l'exclusion de tous les Coûts récurrents représenteront les autres rubriques de paiement, dont : *** Technologies de l'Information, Documents et autres Biens, à l'exception des Logiciels et Documents personnalisés *** Logiciels et Documents personnalisés *** Services à l'exclusion de la Formation *** Formation
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Latence du réseau (SLA009 (Pg.231))	43	DP n°027	L'ALS couvre le réseau MPLS, les liens Internet et le réseau de réplication, cela signifie-t-il que le fournisseur doit fournir la connectivité réseau (lien et bande passante) dans le cadre du périmètre ?	TECHNIQUE	Le fournisseur du lot 7 (DP n°27) ne sera pas en charge de la connectivité réseau des datacenters
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	3. Exigences techniques détaillées à respecter pour les kits d'inscription mobiles KIT_CONT_CAMERA_M : la caméra doit être équipée d'une lumière LED circulaire intégrée (Section VII, D. Pg.242)	44	DP n°027	Y a-t-il des caractéristiques techniques spécifiques associées à la forme de la LED ? Les formes alternatives de LEDs sont-elles autorisées ?	TECHNIQUE	La forme circulaire est indicative mais pas obligatoire, d'autres formes sont acceptables dans la mesure où l'utilisation de plusieurs points lumineux permettent un éclairage uniforme et sans ombres du visage. Si le fournisseur ne fournit pas une lumière LED circulaire, il doit démontrer qu'il répond bien à l'exigence sur l'uniformité de la lumière et l'absence d'ombre sur le visage.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Enrôlement	45	DP n°027	La compréhension est qu'aucune carte ne sera imprimée sur place. Devons-nous prévoir l'impression d'un reçu (preuve) d'inscription (et d'autres données critiques) à remettre au demandeur ?	TECHNIQUE	Non. Le formulaire d'enrôlement rempli fera office de preuve d'enrôlement.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	- Mise en attente du dossier avant réception de l'acte de naissance que l'individu aurait oublié d'apporter à l'enrôlement - Déclenchement d'une enquête en cas de doute sur l'authenticité de l'acte - Déclenchement d'une procédure dématérialisée de rattrapage à l'enregistrement à l'état civil si la personne apporte les pièces nécessaires Pg159	46	DP n°027	L'enquête fera-t-elle partie du champ d'application du système d'inscription ?	TECHNIQUE	Cela ne concerne pas le lot 7 (DP n°027) système d'enrôlement.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Déclenchement d'une procédure sur site de rattrapage à l'enregistrement à l'état civil si la personne indique n'avoir aucun état civil et n'apporte aucune pièce permettant un traitement dématérialisée (Pg159)	47	DP n°027	Que devrait comporter cette procédure ?	TECHNIQUE	La procédure consiste à l'établissement d'un témoignage par le chef Fokontany (chef de village) et/ou une autorité locale habilitée qui permettra de procéder au rattrapage à l'état civil. Ce témoignage sera scanné lors de l'enrôlement biométrique.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Déclenchement d'une enquête en cas de doute sur l'authenticité de l'acte (Pg159)	48	DP n°027	Le nouveau logiciel doit-il gérer cela ?	TECHNIQUE	Cela ne concerne pas le lot 7 (DP n°027) système d'enrôlement.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	L'enregistrement rétroactif implique généralement les procédures suivantes (Pg 161)	49	DP n°027	Le nouveau système doit-il fournir le flux de travail pour cela, ou les étapes sont-elles effectuées séparément par le système judiciaire et la demande de certificat de naissance sera-t-elle effectuée une fois le processus terminé ?	TECHNIQUE	Cela ne concerne pas le lot 7 (DP n°027) système d'enrôlement.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	ii. Enregistrement des décès: Il n'y a pas de données statistiques officielles publiques relatives à l'enregistrement des décès au niveau national. iii. Enregistrement des mariages: Il n'y a pas de données statistiques officielles publiques relatives à l'enregistrement des mariages au niveau national. (Pg 162)	50	DP n°027	Le nouveau système devrait-il inclure cela ? Cela sera-t-il également capturé dans les zones rurales (kits) ?	TECHNIQUE	Cela ne concerne pas le lot 7 (DP n°027) système d'enrôlement.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Il convient de noter qu'un projet de numérisation et d'indexation des archives physiques est en cours afin de constituer une base numérisée et centralisée des archives physiques des faits d'État civil. (Pg 185)	52	DP n°027	Le système d'inscription doit-il avoir un mécanisme pour se lier au matériel déjà numérisé ?	TECHNIQUE	Tel qu'il a été mentionné dans les termes de l'exigence "EN_BIOG_REFERENC" de Collecte de données biographiques : "Le programme de recensement des foyers, aussi conçue comme pré-enrôlement biographique vis à vis du programme Prodigy, aura déjà permis de : - constituer une base espérée d'au moins 20 millions d'enregistrements avec les informations biographiques des individus malagasy, - assigner et distribuer physiquement autant de NUI à ces individus déjà recensés. Afin de tirer profit de ce travail, le logiciel d'enrôlement biométrique fournit par le Fournisseur devra permettre aux opérateurs de faire une recherche par NUI ou Nom dans cette base afin de pré-remplir le maximum de champs pour : - gagner du temps, - éviter les erreurs de saisie. Un ensemble de services sera mis à disposition par l'Acheteur pour permettre : - la requête en temps réel des informations, - et/ou le pré-chargement des extraits de la base pour un usage OFFLINE."
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Double enrôlement biométrique (Pg 187)	53	DP n°027	Il est entendu que cette vérification immédiate ne sera pas possible en cas d'absence de connectivité à la base de données centrale ?	TECHNIQUE	Oui
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	NUI (Numéro Unique d'Identification de l'État Civil) pre existant déjà attribué préalablement par un autre système (Pg 187)	54	DP n°027	Comment les numéros NUI précédemment attribués seront-ils fournis ?	TECHNIQUE	Se référer au C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales / Termes et objectifs de la demande
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Application de gestion des données d'inscription régionales (Pg 258 - 259)	55	DP n°027	Pouvons-nous avoir plus de clarification sur le logiciel, s'agit-il d'une partie d'un système existant ou d'un nouveau module et qu'impliquera-t-il ?	TECHNIQUE	Il s'agit du logiciel que le fournisseur doit fournir avec les serveurs régionaux.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Sur place, il doit procéder à l'installation des logiciels, au chargement des secrets pour la signature et des numéros uniques générés par le gestionnaire de numéro unique de l'Acheteur (Pg 260)	56	DP n°027	Pouvez-vous svp donner d'avantages de détails ?	TECHNIQUE	L'exigence a été déjà clarifiée dans le dossier, l'Acheteur n'a pas plus de détails à fournir.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	<p>Les équipements d'enrôlement réceptionnés seront déployés et exploités sur tout le pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les kits de type mobile qui seront majoritairement déployés dans des stations fixes définies selon les cibles du Client, pourront également servir pour les campagnes rapprochées dans les zones urbaines ou rurales accessibles (porte-à-porte, regroupement foraine, etc.) ; • les kits de type ultra-mobile qui seront mobilisés pour couvrir les zones rurales reculées voire enclavées (cibles inclusivité). Le plan de déploiement fourni par le Fournisseur et validé par le Client servira de référence pour l'acheminement de ces équipements. (P.269) 	57	DP n°027	Pouvez-vous confirmer que le plan de déploiement est fourni par le Fournisseur, mais que l'acheminement de ces équipements est de la responsabilité de l'Acheteur ?	TECHNIQUE	Oui, le plan de déploiement sera à fournir par le Fournisseur, mais l'acheminement des équipements sera de la responsabilité de l'Acheteur.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	e. De planification, documentation, logistique et supervision de l'enrôlement en coordination avec les autorités locales ; Dans le périmètre de l'Acheteur 1. Fourniture des datacenters et des sites régionaux ; 2. Fourniture des opérateurs d'enrôlement ; 3. Facilitation de visite sur sites ; 4. Facilitation de la mise en relation avec les autorités compétentes ; 5. Facilitation de la mise en relation avec les autres fournisseurs ; 6. Participation aux différents ateliers et réunions organisés par le fournisseur ; 7. Revue des documents, approbation des livrables, participation aux phases de recettes ; 8. Information de gouvernance technique ; 9. Préparation des formulaires papier des processus. (P. 181)	58	DP n°027	Merci de confirmer que le personnel de supervision des opérations d'enrôlement sur le terrain et la logistique associée (véhicule, hébergement du personnel superviseur, etc) ne sont pas dans le périmètre du fournisseur.	TECHNIQUE	Répondu sur les question n°19 et n°35
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	P242 : EN.LDT.01 et EN.LTD.02 - Kits d'enrôlement et logiciels "... L'unité de processing doit être au moins IP65 et doivent passer le test MIL-STD-810H avec la preuve des tests et certifications applicables en matière de chute, de vibration, d'humidité, d'eau et de température."	59	DP n°027	La norme militaire MIL-STD-810H (USA Defense norme) est-elle vraiment nécessaire ?	TECHNIQUE	Effectivement, La norme MIL-STD-810H est plus récente et ne sera pas obligatoire. L'Acheteur juge cependant nécessaire d'exiger la norme MIL-STD-810G (norme plus ancienne, bien établie et moins exigeante) étant donné les potentiels contextes d'usage et les conditions météorologiques de Madagascar. A NOTER que : ceci n'est pas un critère éliminatoire mais il s'agit d'une critère technique notée.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	p. 69, e. iv) Dernière phrase p. 117, (c) Dernière phrase p. 118, Pièces Jointes	60	DP n°027	La demande de proposition précise que les textes de licences doivent être inclus dans la proposition. Étant donné que seule la soumission sur papier est autorisée, cela impliquera l'impression des centaines de pages avec les textes des licences, notamment si on est demandé d'imprimer les textes de licence des logiciels standards (ex. Microso+ ...) Nous vous prions de confirmer que seulement les textes des logiciels spécifiques font objet de cette demande	PROCUREMENT	Effectivement, les textes des licences des logiciels standards pourront ne pas être imprimés entièrement mais il est demandé de bien les indiquer dans la proposition en incluant un description succincte de la licence plus un lien vers tous les détails en ligne. Quant aux textes des logiciels spécifiques qui devront être inclus entièrement dans la soumission version papier. Par ailleurs, tous les documents en version numérique sont à livrer dans la clé USB joint dans la soumission.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	p. 53, DPDP, IP 11.2 (j), (i), g.	61	DP n°027	Les DPDP exigent un « Certificat de bonne relation avec sa banque » qui semble être un document très local et dans ce 6e forme est intitulé inconnu dans notre pays. Nous vous prions de confirmer qu'une confirmation écrite de relation professionnelle avec la banque est suffisante pour être accord avec votre demande.	PROCUREMENT	Une lettre officielle pour confirmer une bonne relation professionnelle entre la Banque et le soumissionnaire pourra être recevable. Ladite lettre doit être issue de consentement mutuel des deux parties.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	p. 83, (iii)	62	DP n°027	Les critères de qualification de la présente demande de proposition exigent la soumission de bilans vérifiés pour les cinq (5) dernières années. Ce 6e condition semble discriminatoire pour les entités légales plus récentes. Notre entité légale ayant été créée en 2020, nous ne pouvons vous fournir nos bilans qu'à partir de 2020 tout en respectant vos autres conditions financières et techniques. Veuillez confirmer que notre dossier sera accepté pour évaluation.	PROCUREMENT	Tenant compte de l'envergure et l'importance du projet, l'Acheteur prend la décision de garder les exigences de minimum cinq (5) années d'existence et d'expériences abouties des soumissionnaires.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	p. 2, 6.	63	DP n°027	Vu le fait que le processus de question réponses influence directement les textes et formes des documents à soumettre, nous vous prions de prolonger le délai de soumission des offres nous permettent de consulter le dossier en ligne avec vos clarifications.	PROCUREMENT	Répondu sur question n°2
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		64	DP n°027	Nous souhaitons participer à l'appel d'offres susmentionné. Afin de soumettre une offre entièrement conforme, nous vous prions respectueusement de bien vouloir prolonger le délai de soumission des offres de deux semaines.	PROCUREMENT	Répondu sur question n°2
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		65	DP n°027	Dans le cadre de la préparation de notre offre, pourriez-vous nous communiquer le budget respectif de ces deux missions ?	PROCUREMENT	Conformément aux règles de confidentialité de la Passation de Marché, le budget estimé pour chaque dossier d'appel d'offre ne sera pas partagé.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		66	DP n°027	Un Co-traitant (membre d'un consortium) peut-il être sous-traitant pour d'autres soumissionnaires sur le même lot?	PROCUREMENT	Tel qu'il est mentionné dans les termes d'Instruction aux Proposants Section I - Chapitre A - 4. Candidats admis à concourir : "4.3 - ... Toutefois, un Proposant ou un sous-traitant peut figurer en tant que sous-traitant dans plusieurs propositions." Un Co-traitant membre de Consortium pourra être sous-traitant pour d'autres soumissionnaires du même lot.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		67	DP n°027	Si 2 entités A et B appartiennent à un même groupe, si l'entité A est co-traitant dans un consortium, l'entité B peut répondre en tant que sous-traitant (et non cotraitant) à plusieurs consortiums même en compétition avec l'entité A ?	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°66
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		69	DP n°027	Concernant les personnes qualifiées d'opérateurs, a-t-on un dimensionnement établis qui vont avec les 2500 kits demandés ? (nombre pour les opérateurs d'accueil, les opérateurs d'enrôlement, les superviseurs, Personnel d'accompagnement et de communication, les Contrôleurs qualité, les opérateurs d'adjudication). *Une vision de la répartition des kits et de la composition des équipes d'enrôlement seraient également grandement appréciée.	TECHNIQUE	Pour les kits mobiles (KM), pendant la phase d'enrôlement de masse sont envisagées des sections de 6 personnes : 4 opérateurs d'enrôlement avec chacun leur kit, 1 opérateur d'accueil et 1 superviseur. Lors du passage au mode récurrent, les kits seront affecté à un emplacement fixe et les rôles seront revus. Pour les kits ultra-mobiles (KUM), les sections ne seront composées que 2 ou 3 opérateurs maximum qui joueront aussi le rôle de superviseur et d'agent d'accueil. A noter que les KUM, pourront être affecté à des opérations ciblées d'enrôlement dans le cadre de programme sectoriels, dans ce cas des opérateurs sectoriels pourraient être formés à l'enrôlement.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		70	DP n°027	Ce dimensionnement est également important pour établir le planning de déploiement de formation sur 3 semaines mais également définir un nombre de formations pour les formateurs puis formations des agents/opérateurs. *Y'a-t-il un nombre de formateurs et opérateurs pensés ?	TECHNIQUE	Répondu sur les questions n°69 et n°18
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		71	DP n°027	Plus ouvertement, en écho à la question 5 ci-dessus, y aura-t-il des appels d'offres spécifique concernant les formations, le support, l'accompagnement mais également l'acquisition de ressources pour différents scope du projet (dont les opérateurs au sein des équipes d'enrôlement) comme évoqué dans la slide lors de la présentation du lundi 8 avril à 16h (cf image ci-dessous, partie « renforcement de capacités)	TECHNIQUE	Répondu sur les questions n°69 et n°18 La formation des formateurs fait parti du scope du fournisseur.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		72	DP n°027	Pourriez-vous indiquer le ou les lieu de destination pour la livraison des kit	TECHNIQUE	Les kits seront à réceptionner à Tananarive où ils seront configurés et seront utilisés pour les formations. Le lieu exact d'acheminement sur terrain n'est pas encore fixé et dépendra fortement du plan de déploiement présenté par le Fournisseur et validé par l'Acheteur.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		73	DP n°027	Nous vous demandons de bien vouloir fournir une prolongation de 21 jours après la clarification des requêtes. Comme nous attendons toujours des éclaircissements sur les requêtes que nous partageons.	PROCUREMENT	Répondu sur question n°2